

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1944)
Heft: 11

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de la Presse

Défensive

(Fin)

PLAN DE DÉFENSE ANTICHARS ET ANTIAÉRIENNE.

Ce plan n'est pas à considérer avec celui du feu, quand il s'agit d'organisation et de répartition des moyens et aussi, en ce qui a trait à la profondeur du déploiement. Pour ce qui concerne les moyens affectés directement aux vagues d'infanterie qui accompagnent les groupes composites (grenadiers) montés sur les tanks de la contre-offensive, ce sont ceux appartenant aux unités respectives. Nous nous référerons, en ce moment, uniquement à la distribution et à l'emploi de l'artillerie antichars et antiaérienne, dont la puissance est considérable.

Le dispositif adopté est toujours celui des échelons en profondeur, ce qui permet de combiner utilement les éléments dont on dispose. On y parvient plus facilement et de manière plus efficace, en appliquant un système de lignes entrecroisées avec des zones de résistance. Dans les intervalles et les espaces, on fixe des nids capables de battre les angles morts où se déroulent les engagements entre chars. On dresse en outre, avec les pièces de D.C.A., un écran, véritable barrière de feu dans le ciel.

La défense antichars et antiaérienne des zones de résistance, absorbe la plus grande partie des propres moyens et même ceux qui pourraient être amenés en renfort. On les dispose sur toute la profondeur, veillant à placer les périphéries sous le feu de l'artillerie. Les rideaux de feu s'entre-

croisent alors en de multiples directions bien définies et à des hauteurs variables. L'intervention des forces se fait sur ordres du propre P. C., tandis que celle d'unités de renfort a lieu seulement sur avis du commandant de division.

CONDUITE DE LA DÉFENSE.

Le critère de la défensive étant défini comme constamment à la disposition d'une éventuelle intention offensive, on peut le caractériser en quelques mots : résister sur les positions, quelle que soit la mission, tout en employant la majeure partie des moyens disponibles pour contre-attaquer violemment, énergiquement, audacieusement même. L'essentiel est d'obtenir la suprématie de ses propres chars d'assaut sur le champ de bataille, en encerclant et ensuite en détruisant les échelons d'assaut adverses.

L'idée de base de la défense est d'organiser avec clarté la réaction offensive au lieu et à l'heure décisifs. Ce qui est plus difficile, c'est de déterminer cet endroit et cette heure H, pour une occasion propice et ne pas rater une opportunité exceptionnelle en n'ayant pas su profiter au bon moment des circonstances, et prévoir les moyens nécessaires. De plus, l'esprit de décision, la volonté de jouer le tout pour le tout, ce qui doit nécessairement prévaloir dans une action offensive, sont dans la pensée de chacun, quels que soient le grade et la mission.

SUPÉRIORITÉ DU SYSTÈME DÉFENSIF-OFFENSIF.

On ne peut se dissimuler que la difficulté de manœuvre que présente cette tactique, consiste surtout dans le fait que le commandement doit décider au préalable de l'emploi du plus grand nombre et du meilleur matériel, sans toutefois amoindrir par trop l'échelon défensif, c'est-à-dire sans se mettre en position difficile en cas d'attaque. Au contraire, il

faut lui laisser en toutes occasions les moyens nécessaires pour réaliser sa mission.

Malgré cette difficulté évidente, il est certain que la méthode dont nous parlons n'est pas nouvelle, à preuve les exemples historiques mémorables que l'on trouve dans les campagnes d'Annibal contre les Romains, en particulier dans la bataille de Cannes.

Annibal ayant disposé son infanterie au centre et sa cavalerie aux ailes, reçut le choc des Romains, deux fois plus nombreux ; ses troupes plierent volontairement sous l'impétuosité des Romains, mais en les attirant aussi au fond de la nasse formée par les ailes (cavalerie numide d'Annibal) qui bientôt se refermèrent sur les assaillants. C'est ainsi que les Romains perdirent 50 000 hommes.

Citons encore qu'avant le début de cette manœuvre de contre-offensive, les deux adversaires avaient lancé leur cavalerie en combat singulier. En effet, tout comme les modernes chars de combat, les cavaleries ennemis s'affrontaient directement avant le choc des troupes.

La cavalerie romaine qui cherchait à fuir, fut poursuivie impitoyablement par les cavaliers numides, cependant que la cavalerie espagnole, de son côté,achevait la manœuvre enveloppante citée plus haut et passait l'infanterie romaine au fil de l'épée.

Toute semblable nous apparaît aujourd'hui la bataille de destruction, dans ses phases comme dans ses résultats, à la différence près que les chevaux sont des tanks et que l'armement individuel est plus meurtrier que jamais.

Le pouvoir de l'offensive, cela est maintenant démontré, est équilibré par la science de la défensive. Le dualisme de l'art de la guerre est donc rétabli, alors que la seule modalité offensive fut en son temps estimée supérieure. Retenons pourtant, en manière de conclusion, qu'un seul principe unitaire prévaut dans les faits : la volonté de Dieu. C'est toujours elle, de toutes façons, qui concède ou non, la victoire.

R. STOUDMANN.

Le canon antichar¹

Il n'est pas d'exemple plus net des erreurs militaires alliées au début de la guerre, que le choix et l'emploi de leur artillerie antichar.

Le choix des matériels spécialisés de 1918 à 1939 a été déplorable. Les matériels non-spécialisés, qui suffisaient largement à arrêter toutes les attaques des chars selon les méthodes du Blitzkrieg de 1939-40, ont été employés en dépit du sens commun, dans une ignorance complète des effets du projectile contre le matériel, chars, automitrailleuses, artillerie antichar chenillée ou sur roues, qui déferlait, en masses serrées, par les brèches du front.

Les conséquences de l'erreur ont eu la gravité que méritait son étendue. Pour s'en tenir à la rupture du front occidental en mai 1940, l'emploi de cette artillerie en porte à lui seul la responsabilité totale. Un énorme matériel dont le tiers ou le quart, convenablement employé, eût suffi à l'arrêt des Panzerdivisionen et à leur destruction presque entière au premier engagement, a été raflé par elles sur les routes qu'il embouteillait.

* * *

On ne s'explique pleinement les erreurs commises par les Alliés qu'en étudiant l'histoire de l'artillerie antichar de 1916 à 1918. Seules, les armées françaises et britanniques disposaient alors de chars en nombre suffisant pour en faire une arme dangereuse ; elles n'avaient donc pas à se poser le problème de la défense antichar qui n'intéressait que l'armée allemande. C'est l'expérience acquise par celle-ci et l'ignorance des autres qui fit toute la différence entre l'armement, spécialisé ou non, et son emploi, en Allemagne et chez les Alliés de 1939-40.

Jamais la tactique allemande des Panzerdivisionen dans les premières années de la guerre n'aurait réussi, employée

¹ *La France libre*. Livraisons de juin et juillet 1944.

par le commandement allié, s'il avait eu l'intelligence de la comprendre et de la retourner contre ses auteurs ; elle se serait effondrée devant la défense antichar allemande. L'inaction de l'hiver 1939-40 n'en est pas excusée ; il fallait avoir le courage de sacrifier alors quelques centaines de milliers d'hommes pour apprendre de l'adversaire la manière de lancer les chars à l'attaque et de les arrêter. Ce n'est pas autrement que le commandement allié expérimenta en 1914, devant Metz, et à Charleroi, ses méthodes offensives et défensives et, une fois instruit, put arrêter l'ennemi sur la Marne. L'organisation de la défense antichar de 1916 à 1918, par le feu de l'infanterie et de l'artillerie, est l'œuvre personnelle de Ludendorff et de ses collaborateurs directs. Les principes qui s'en dégagent valent aujourd'hui encore.

Il fallait, ne fût-ce que pour une raison de moral, donner à l'infanterie une arme de défense rapprochée qui lui permit de lutter contre le char, non pas à armes égales, mais du moins sans la certitude d'un échec. C'est dans ce but que l'infanterie avait reçu un fusil de 13 mm. qui perforait la cuirasse des chars alliés à moins de 22 m. ; que, dès juillet 1918, elle avait mis au point la défense rapprochée par paquets de grenades ; qu'elle devait recevoir enfin un matériel automatique de 20 mm., à la fois contre chars et contre avions, qui n'entra pas en service avant l'armistice et qui est l'origine du 20 mm. Oerlikon.

Mais le commandement n'escamptait pas arrêter avec de telles armes une attaque massive de chars. Dès novembre 1916, les troupes avaient été averties, en cas d'attaque de chars, de ne pas s'effrayer, de rester à leur poste, de laisser passer les chars et de se défendre contre l'infanterie qui les accompagnait. La tactique à suivre était même indiquée en détail ; dans un ordre du 28 mars 1917 de la 43^e R.R., il est précisé que, là où un char s'avance pour traverser une tranchée, les troupes doivent se retirer à droite et à gauche derrière les épaulements les plus proches.

Dès le début, la destruction des chars, aux yeux du commandement allemand, fut l'affaire de l'artillerie. L'artillerie de campagne, comme le Minenwerfer en tir tendu, était l'arme parfaite pour l'arrêt des chars, qui franchiraient la première ligne mais s'enliseraient dans la deuxième et dans les positions d'artillerie. Effectivement les grosses destructions de chars furent l'œuvre de l'artillerie. Après le 8 août 1918, le « jour noir » de l'armée allemande, les noms des vainqueurs de chars paraissaient au communiqué ; des sous-officiers d'artillerie, de simples Gefreite, eurent cet honneur. Et le héros que l'artillerie allemande s'est choisi en 1914-1918 est un officier mort sur les débris des pièces de sa section, après avoir arrêté un nombre difficilement croyable de chars britanniques.

Ce n'est pas seulement l'artillerie tirant à découvert et à vue indirecte, mais l'artillerie lointaine, défilée et abritée, et spécialement l'artillerie lourde, qui se sont révélées un des adversaires les plus efficaces du char. La démonstration en fut faite dès le 16 avril 1917, où, sur les 132 chars engagés par le général Estienne, 56 seulement purent être ramenés. L'artillerie lourde allemande, dirigée par les observatoires de Craonne, obtint d'excellents résultats ; le rapport d'un commandant du 3^e R.A. affirme que le feu de certaines batteries de l'arrière conduit par leurs observateurs, fut plus efficace que celui de nombreuses pièces tirant à vue directe.

C'est seulement vers la fin de la guerre qu'apparurent les pièces de 47 mm. spécialisées. Jusqu'en juillet 1918, elles furent extrêmement rares et les destructions étaient presque toutes l'œuvre des Minenwerfer et de l'artillerie de campagne. Le nombre des pièces spéciales augmenta par la suite et devint assez élevé en septembre, mais sans que l'artillerie de campagne perdit sa primauté.

Assurément, les chars passèrent malgré tout ce déploiement d'artillerie, spécialisée ou non. Aussi bien à Cambrai, le 20 novembre 1917, que dans les grandes batailles de l'été 1918 et notamment le 8 août, la rupture du front fut complète.

Ludendorff en trouve l'explication dans l'insuffisance du « moral » de son infanterie, dont il rend responsable, comme d'habitude, les dirigeants civils. C'est être bien sévère pour des fantassins qui voyaient déboucher pour la première fois une vague de chars sortant à 100 mètres d'eux du brouillard naturel ou artificiel. En tout cas, les pertes de chars français et britanniques furent infiniment supérieures aux pertes de chars allemands en 1939-40. Là se trouve l'explication de la différence des résultats atteints par Hitler et de ceux qu'avait obtenus Foch. Où serait aujourd'hui l'armée allemande si les Panzerdivisionen avaient subi en mai 1940, à chaque engagement, la même proportion de pertes que les formations blindées françaises et britanniques pendant l'été et l'automne 1918 ?

* * *

Le trait fondamental de l'évolution de l'armement et de la tactique antichars de 1918 à 1939 est l'importance attribuée à l'armement spécialisé par tous les pays autres que l'Allemagne, et l'attachement de celle-ci à des méthodes qui avaient fait leurs preuves en 1914-1918.

Sur la doctrine allemande, le règlement est formel.

Le canon de campagne de 77 mm., modèle 1916, qui était l'arme principale autorisée par le traité de Versailles, « est l'arme la plus efficace pour détruire les chars de combat », enseigne-t-on dans l'Ecole de Combat de l'Artillerie. Son obus de rupture, modèle 1915, avec 180 gr. d'explosif pour ses 6 800 kilogrammes, est un excellent projectile, qui a sensiblement même puissance de perforation que les boulets pleins en usage dans d'autres artilleries, dans l'artillerie française notamment ; il y joint, après perforation, une efficacité supérieure à celle du boulet plein, et devait arrêter d'un seul coup la moyenne des chars de 1918-1939. La doctrine n'a pas varié depuis le remplacement par une artillerie plus moderne de l'artillerie légère autorisée par le traité de Versailles.

Comme le règlement d'artillerie le fait pour l'artillerie de campagne, le règlement d'infanterie allemand prévoit l'emploi du Minenwerfer léger, tirant un obus de rupture spécial, dans la lutte contre les chars. On n'a pas assez remarqué que, de 1918 à 1939, l'armée allemande est restée fidèle au Minenwerfer qui permet à la fois le tir tendu et le tir courbe, quand la quasi-totalité des autres armées adoptait d'excellents mortiers d'accompagnement beaucoup plus légers, parfaits en tir courbe, mais incapables de faire du tir tendu. Le maintien du Minenwerfer est, à notre avis, uniquement une question de tir antichar, et cette mission, essentielle en situation défensive, le justifie pleinement. Se rend-on compte de la puissance d'arrêt d'un régiment d'infanterie française dont les mortiers de 81 mm., et même de 60 mm., auraient été remplacés par des matériels utilisables en tir tendu ?

Le règlement allemand était aussi net sur l'emploi de l'artillerie de D.C.A., à titre de mission secondaire, au cours de la lutte contre les chars. Cette intervention, qui devait être l'un des plus gros succès du 88 mm. allemand au cours de la guerre de 1939, était expressément prévue par l'Ecole de Combat de l'Artillerie. On n'oubliera point l'emploi additionnel des 20 et 37 mm. automatiques pour D.C.A. rapprochée, parfaitement efficaces contre chars légers et moyens.

Le matériel spécialisé n'était pas négligé pour cela. On peut lui reprocher son insuffisance de puissance, et le 37 mm. allemand ne valait pas beaucoup mieux à cet égard que la moyenne des canons antichars en service dans les autres armées. Mais l'appréciation de ce matériel doit être entièrement différente si on le considère seulement comme un matériel d'appoint, d'une puissance individuelle et globale très inférieure à celle de l'artillerie de campagne et de l'artillerie de D.C.A., et qui n'est destiné qu'à l'action contre les chars légers et moyens éloignés, ou contre les chars lourds rapprochés, au même titre que les Minenwerfer et les canons de 20 mm. à usages multiples.

S'il est aisé de présenter une démonstration, où les textes

confirment les faits, de l'intérêt porté par l'armée allemande, dans sa défense contre les chars, à ses matériels non-spécialisés, il est plus difficile de prouver que les autres armées ne compattaient guère que sur les matériels spécialisés. Il y a toujours dans quelque coin d'un règlement un alinéa qui met l'auteur à couvert en cas d'échec. Un témoin, et des plus qualifiés par ses fonctions, n'a-t-il pas parfaitement démontré en cour de Riom que la doctrine d'emploi des chars dans l'armée française telle que la définissait le règlement à la rédaction duquel il avait pris une part importante, était parfaitement conforme à celle que mirent en œuvre les Panzerdivisionen ? La responsabilité de l'échec ne pouvait incomber qu'aux services qui n'avaient pas fourni assez de chars, ou aux exécutants qui n'avaient pas appliqué le règlement, mais pas au règlement lui-même.

Il n'est cependant pas douteux qu'en dehors de l'armée allemande on n'attachait guère d'importance aux armes non spécialisées dans leur mission d'arrêt des chars, et ce point de vue n'était pas particulier à l'armée française. Il est peut-être inutile d'en chercher des raisons compliquées ; le simple vocabulaire n'enseigne-t-il pas que pour arrêter un char, il faut une arme antichar ? En tout cas, faute de l'expérience d'une guerre pour démontrer le contraire, l'attitude observée en dehors de l'armée allemande est des plus naturelles. On se considérait comme désarmé si l'on n'avait pas une arme antichar pour repousser le char.

Au reste, les indices de cet état d'esprit abondent, qui se traduisent dans les faits.

Il ne semble pas qu'aucune infanterie se soit préoccupée de la nécessité d'un tir tendu pour ses matériels d'accompagnement. Le mortier de 81 mm. trouvait une clientèle mondiale. Les excellents matériels étudiés par Bofors, Skoda, qui donnaient à la fois le tir tendu et le tir courbe, et qui ajoutaient le plus souvent un tube spécial de calibre moindre pour le tir antichar, n'eurent aucun succès dans les grandes armées.

Les différentes artilleries se jugeaient elles-mêmes presque désarmées dans la lutte contre les chars, malgré la possession d'un énorme matériel parfaitement adapté à cette mission. Il leur fallait, à elles aussi, un matériel spécialisé. C'est notamment l'explication de l'exigence par l'artillerie française d'un canon antichar Puteaux de 47 mm., qui n'entra d'ailleurs en service qu'au cours de la guerre. La double mission de D.C.A. et de défense antichar pour les canons de moyen calibre paraît avoir entièrement échappé aux chefs de l'artillerie.

Enfin, aussi bien dans l'armement des chars eux-mêmes, qui sont l'un des meilleurs antichars, que dans la création d'une artillerie chenillée et légèrement blindée pour la lutte contre les chars à grande distance, aucune armée ne paraît avoir compris la doctrine et les réalisations pourtant très claires de l'armée allemande. C'est qu'on n'apercevait pas l'intérêt d'un calibre de l'ordre du 75 mm. contre les chars. La conception du tank-destroyer ne réussit à s'imposer qu'après 1939.

* * *

Ce n'est pas seulement dans la part faite aux matériels spécialisés et aux matériels non-spécialisés que différaient la doctrine allemande et les autres doctrines ; c'est également dans la tactique d'emploi des armes retenues.

Là encore, il faut distinguer entre les prescriptions très générales de certains règlements et leur application pratique. L'examen détaillé du règlement, ou la doctrine qui le développe, permet d'ailleurs aisément de préciser l'intérêt exact attaché à tel ou tel mode d'emploi.

Aucun règlement ne pouvait évidemment ignorer officiellement les excellents résultats obtenus en tir direct par l'artillerie de campagne allemande contre les chars français et britanniques de 1914-1918. Mais les artilleurs ne se privaient pas de considérer que l'emploi de leurs canons en tir direct contre les chars n'était qu'un pis aller, et de souhaiter ou même de

commander des matériels spéciaux de plus faible calibre et à plus grande vitesse initiale, pour la défense rapprochée de leurs batteries.

La divergence s'accentuait dans l'emploi de l'artillerie de campagne en tir indirect. Les appréciations qui attribuaient au tir lointain de certaines batteries allemandes un résultat équivalent à celui du tir rapproché n'étaient généralement pas partagées, hors d'Allemagne du moins. Le tir d'arrêt sur les chars était considéré comme un gaspillage de projectiles.

Assurément, cette mission était prévue : l'artillerie, enseigne l'Instruction de 1936 sur la conduite des grandes unités, recherche la destruction des engins blindés dans toutes les phases de la bataille ». (Art. 259.) Mais, après avoir posé ce principe général, on limite cette intervention à un certain nombre de barrages antichars, pour lesquels l'Instruction générale sur le tir alloue des consommations de munitions dont on ne peut attendre aucun effet sérieux.

Le règlement allemand admet, lui aussi, que les chars seront pris à partie par l'artillerie, d'abord dans leurs places de rassemblement, ensuite dans les secteurs de terrain où leur attaque peut se produire. Mais, à l'encontre du règlement français, il prévoit que le tir d'arrêt suit le déplacement des engins blindés, au lieu de se limiter à trois ou quatre barrages d'emplacement fixe. C'est là une différence très importante quant à l'efficacité qu'on peut attendre de ce tir d'arrêt.

L'imprécision de l'Instruction générale sur le tir suffit à montrer que l'intervention de l'artillerie en tir indirect ne vise guère qu'à un effet moral. L'Instruction indique (art. 787) la consommation allouée (300 coups de 75, ou 150 coups de 105, ou 75 coups de 155 à l'hectare), la durée du tir (4 à 5 minutes), la cadence qui est la cadence maximum permise pour un tir de cette durée, le front par batterie (inférieur à 100 m.). Elle reste muette sur la nature des projectiles et des fusées qui est, là comme ailleurs, un facteur essentiel de l'efficacité.

L'enseignement du règlement, qui présente autant d'in-

térêt que le règlement lui-même, confirmait la thèse de « l'appui moral ». Dans le cours d'infanterie à l'Ecole d'Application d'Artillerie, après avoir rappelé les remarquables résultats obtenus par l'artillerie de campagne allemande tirant à vue directe contre les chars, le professeur insistait sur l'impuissance de cette même artillerie en tir indirect. A Cœuvres-Valsery, affirme-t-on, au cours d'un violent tir d'artillerie lourde, réglé à l'avance, contre 25 chars qui franchissaient un pont, un seul fut arrêté, soufflé par l'explosion d'un obus de 240 mm. et projeté dans le ruisseau.

Dans la presse militaire, les très rares discussions de l'effet du tir lointain sur les chars conduisaient à la même conclusion. Si l'on tenait compte des cadences réglementaires très faibles qui varient de 1 à 2 coups-minute, pour le 155 G.P.F., à 6 à 8 coups-minute pour le 75, modèle 1897, de la dispersion de ces matériels, et de la vitesse probable des chars, on en déduisait que la densité du barrage qu'il leur faudrait traverser était insignifiante. Aux vitesses et distances moyennes, une batterie pouvait espérer placer, suivant le calibre, de 4 à 12 coups sur la formation de chars qui franchissait le barrage. Que pouvaient bien faire 4 coups de 155 ou 12 coups de 75, qui n'ont jamais arrêté un assaut sérieux de fantassins, contre des chars que la plupart de leurs éclats ne pouvait même incommoder ?

Or, même avec des densités de feu aussi faibles, la prolongation des barrages pendant 4 à 5 minutes absorbait beaucoup de munitions ; on comprend dès lors que l'artilleur n'ait guère montré d'enthousiasme pour vider ses caissons dans l'espoir d'un résultat aussi mince.

(A suivre.)

CAMILLE ROUGERON.